

BELGIQUE

La reprise s'est amorcée à la mi-2009, soutenue par un assouplissement des politiques budgétaire et monétaire et un rebond des échanges mondiaux. L'activité devrait se redresser progressivement. Toutefois, le chômage continuera de croître jusqu'au début de l'année 2011, tirant à la hausse le niveau déjà élevé du chômage structurel.

De nouvelles mesures d'assainissement des finances publiques seront nécessaires pour assurer la viabilité budgétaire, de préférence par une réduction des dépenses à tous les niveaux de l'administration et des mesures visant à limiter l'augmentation des coûts liés au vieillissement. Dans le même temps, des réformes du marché du travail principalement en accroissant la flexibilité de la formation des salaires et renforçant les incitations à la recherche d'emploi devraient être engagées afin que la reprise profite à l'emploi.

L'activité économique reprend lentement

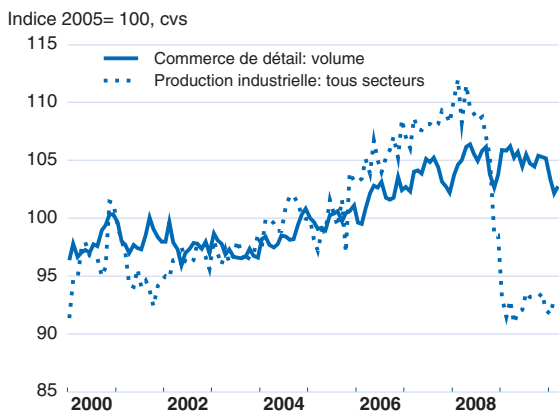
Après une reprise marquée de l'activité à la mi-2009 soutenue par des politiques monétaire et budgétaire expansionnistes et un fort redémarrage des exportations, l'expansion a ralenti avec la décélération de la reconstitution des stocks. La confiance des consommateurs et l'état d'esprit des chefs d'entreprise continuent de s'améliorer, même s'ils restent inférieurs à leur niveau d'avant la crise. Les ventes au détail et la production industrielle semblent reprendre à un rythme relativement modeste à moyen terme. La contraction de l'emploi s'est interrompue vers la fin de l'année 2009, permettant au chômage de se stabiliser aux alentours de 8 % – soit 2.25 points de plus que son point le plus bas un an et demi plus tôt environ. Une politique de rétention des effectifs et un recours aux dispositifs de travail à horaires réduits ont atténué la hausse du chômage.

L'inflation globale est momentanément repartie à la hausse

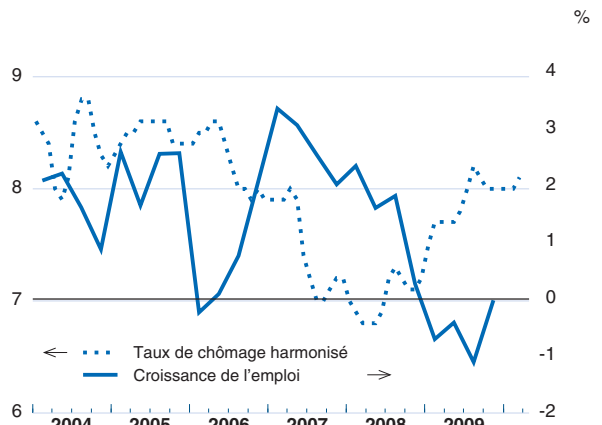
Après une période de déflation en 2009, la hausse des prix de l'énergie a augmenté l'inflation globale à environ 1¾ % au début de 2010. Dans le même temps, l'inflation sous-jacente a continué de baisser, atteignant 1 %

Belgique

Les ventes au détail et la production manufacturière s'affaiblissent



Le marché du travail se stabilise



Source : OCDE, base de données des Principaux indicateurs économiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932311403>

Belgique : Demande, production et prix

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	prix courants milliards d' €	Pourcentages de variation, en volume (prix de 2007)				
Consommation privée	163.5	1.6	1.0	-1.7	0.7	1.6
Consommation publique	71.4	2.6	3.3	1.6	1.2	1.5
Formation brute de capital fixe	67.1	5.7	3.8	-4.2	-0.2	3.5
Demande intérieure finale	301.9	2.7	2.2	-1.5	0.6	2.0
Variation des stocks ¹	5.0	0.2	-0.2	-1.0	-0.2	0.0
Demande intérieure totale	307.0	2.9	1.9	-2.5	0.4	2.0
Exportations de biens et services	262.0	4.4	1.4	-12.6	5.8	5.6
Importations de biens et services	250.4	4.4	2.7	-12.8	4.5	5.8
Exportations nettes ¹	11.6	0.2	-1.0	0.0	1.1	0.0
PIB aux prix du marché	318.5	2.8	0.8	-3.0	1.4	1.9
Déflateur du PIB	—	2.2	1.9	0.9	1.6	1.3
<i>Pour mémoire</i>						
Prix à la consommation harmonisé (indice)	—	1.8	4.5	0.0	1.8	1.4
Déflateur de la consommation privée	—	2.8	3.8	0.0	1.8	1.4
Taux de chômage	—	7.5	7.0	7.9	8.2	8.3
Taux d'épargne des ménages ²	—	11.2	11.5	15.0	13.4	13.1
Solde des administrations publiques ³	—	-0.2	-1.2	-6.1	-4.9	-4.2
Balance des opérations courantes ³	—	1.6	-2.9	0.5	2.0	2.1

Note : Les comptes nationaux étant basés sur des indices chaîne officiels, il existe donc un écart statistique dans l'identité comptable entre le PIB et les composantes de la demande réelle. Voir *Perspectives économiques de l'OCDE*: Sources et méthodes, (<http://www.oecd.org/eco/sources-and-methods>).

1. Contributions aux variations du PIB en volume (en pourcentage du PIB en volume de l'année précédente), montant effectif pour la première colonne.
2. En pourcentage du revenu disponible.
3. En pourcentage du PIB.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 87.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932313550>

soit un point et demi de moins qu'un an auparavant. Les accords salariaux de 2009-10 ont conduit à de modestes relèvements des rémunérations réelles pouvant aller jusqu'à 0.5 % sur la période en question, et l'effet sur les coûts salariaux a été compensé par des allègements d'impôt pour les entreprises. En 2011, la progression des salaires restera probablement faible, reflet de l'évolution parallèle des rémunérations chez les trois principaux partenaires commerciaux de Belgique.

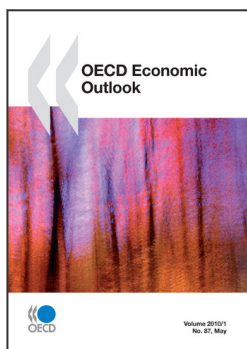
La viabilité budgétaire doit être un objectif prioritaire

Le déficit du budget des administrations publiques s'est creusé à environ 6 % du PIB en 2009, en raison des effets des stabilisateurs automatiques et du programme de relance budgétaire de près de 0.75 % du PIB, et de la hausse des dépenses salariales et de sécurité sociale due à l'effet décalé du mécanisme d'indexation automatique. Par conséquent, les dépenses en pourcentage du PIB étaient supérieures de 4 points à celles de l'année précédente. Avant sa démission, le gouvernement avait prévu un assainissement budgétaire de 0.5 % et 1 % du PIB en 2010 et 2011, qui s'inscrivait dans le cadre d'un programme d'assainissement à moyen terme visant à équilibrer le budget d'ici 2015. Ces plans, associés aux effets de l'accélération de la croissance et de la non-répétition d'un certain nombre de mesures et d'effets négatifs ponctuels du côté des recettes en 2009, en supposant la mise en œuvre de mesures supplémentaires, devraient

diminuer le déficit budgétaire à 5 % en 2010 et 4.2 % en 2011. Cet assainissement est nécessaire pour inscrire les finances publiques sur une trajectoire de viabilité. Selon les accords interadministrations, la réduction du déficit devra provenir, pour environ deux tiers, de l'administration fédérale et du système de sécurité sociale, et le reste des communes et des régions.

**Les perspectives
de croissance s'améliorent**

L'activité économique s'accélénera en 2010-11 à la faveur de conditions monétaires toujours favorables et d'une intensification des échanges mondiaux. Cependant, il faudra attendre le début de 2011 pour escompter que l'activité soit suffisamment solide pour entraîner une baisse du chômage. Le principal risque qui obligerait à revoir à la baisse ces prévisions pourrait être que la reprise envisagée soit trop faible pour empêcher les entreprises de licencier. Le risque en sens inverse est lié au fait qu'une reprise plus rapide que prévu du commerce mondial améliorerait les perspectives à l'exportation.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2010 Issue 1

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2010-1-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Belgique », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2010 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2010-1-14-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.